



Maîtrise d'ouvrage :
EPA Marne la Vallée

Superficie :
16 Ha

Date de réalisation de l'étude :
2012 - 2019

Compétences :
Hydraulique, écologie, paysage

Missions de Confluences :
Élaboration de l'étude d'impact dont inventaire faune/flore.
Actualisation de l'étude d'impact (2018-2020)

Élaboration de l'étude d'impact complète toutes thématiques y compris inventaire faune, flore et habitats

La ZAC Marne-Europe est située en grande majorité sur les anciens secteurs réservés de la VDO, Voie de Desserte Orientale qui devaient relier la RN4 à l'A4. L'objectif, conformément aux directives régionales, est de tirer parti de l'amélioration programmée de la desserte en transport en commun de cette zone pour densifier l'urbanisation autour de pôles multimodaux. Cette urbanisation se fera via un programme mixte permettant de créer un véritable quartier avec des logements, de l'activité, des commerces et des services.

Dans le cadre des études préalables à la réalisation du projet, Confluences a établi les dossiers d'étude d'impact accompagnant la création de la ZAC en adoptant la démarche suivante :

- Evaluation des enjeux et contraintes environnementales, paysagères et urbaines en concertation avec les autres acteurs du territoire : Conseil département en charge du projet de voirie, la Société du Grand Paris

porteuse du projet de la voie ferrée du futur métro, la gare, et le centre de maintenance situé au sud de la ZAC et les administrations (DDT, DREAL) et organismes détenteurs d'informations concernés.

- Inventaire des espèces faunistiques et floristiques (chiroptères, oiseaux, amphibiens, insectes, reptiles)

- Définition des incidences du projet, tant en phase chantier qu'en phase d'exploitation du site ; la réalisation du dossier de manière concomitante à l'avancement des études de conception a permis de proposer des solutions d'évitement adaptées de façon à minimiser ces incidences,

- Proposition de mesures d'accompagnement, en concertation avec les différents acteurs: ces mesures ont notamment porté sur la mise en œuvre de dispositifs de protection ou déplacement d'espèces patrimoniales en phase chantier, la création de vastes surfaces de toitures végétalisées favorables à l'accueil d'insectes, aménagement écologique de l'entre deux ferroviaire, valorisation des talus autoroutiers et le choix des espèces introduites sur la ZAC. Un programme de suivi des mesures a été proposé.

